

**Formation nationale à l'éducation au développement
Samedi 8 et dimanche 9 octobre 2011
Issy-les-Moulineaux**

PARCOURS ELECTIONS

Fiches de démultiplication

Parcours Elections : enjeux et objectifs

Enjeux de ce parcours :

Ceci n'est pas une formation au plaidoyer.

Ceci n'est pas non plus une formation aux quatre thèmes portés par le CCFD pendant la campagne Elections.

Il s'agit plutôt, dans l'année électorale à venir (élections présidentielles les 22 avril et 6 mai, et législatives les 10 et 17 juin 2012), et d'une campagne de plaidoyer attenante, de trouver la place du CCFD-Terre Solidaire dans une société civile organisée et rassemblée par le CRID, souhaitant se remobiliser suite à son « essoufflement » (financier, moral) des dernières années et ayant des difficultés à influencer les politiques actuelles.

Car dans un contexte de crise multiple les propositions alternatives du CCFD-Terre Solidaire sont l'occasion de souligner à quel point les débats n'ont de sens que si l'on intègre la dimension internationale des interdépendances (c'est vrai pour la régulation de la finance, la lutte contre les paradis fiscaux, la question agricole, les impacts sociaux de la mondialisation, les migrations, etc.). Le contexte des élections reste un temps privilégié pour pratiquer l'EAD, et rassembler les forces militantes du réseau (comme durant la campagne élections 2007).

Par ailleurs, ces débats, qui réuniront des organisations civiles pilotées par le CRID, sont diverses, et une attention particulière devra être donnée au bon déroulement de ces rencontres, car traitant de sujets vastes, épineux, portés par des organisations bien différentes.

Donc en termes d'Education au Développement, la campagne Elections 2012 du CCFD-Terre Solidaire se déclinera sur deux points :

- ➔ Montrer la perspective « solidarité internationale » des thèmes portés par les différentes organisations, en prenant comme exemple les 4 sujets prioritaires du CCFD-Terre Solidaire s'appuyant sur la panoplie des outils pédagogiques déjà existants sur :
 - Les droits des migrants
 - Une fiscalité pour le développement solidaire
 - Réguler des activités des multinationales pour le respect des droits
 - Réguler les prix agricoles et alimentaires et assurer la souveraineté alimentaire
- ➔ Proposer des formes de débat appropriées aux échanges, au niveau local, afin de favoriser une mobilisation et une concertation positive (dépasser les passions partisans) du réseau interne CCFD-Terre Solidaire, ainsi qu'au sein des collectifs mobilisés par le CRID, le tout par le biais d'animations, de rencontres, de formations.

Objectifs généraux du parcours :

- ▶ Rendre les participants capables de cerner le cadre global de la campagne collective portée par le CRID et la voix spécifique du CCFD
- ▶ Rendre les participants capables d'expérimenter un cadre de débats permettant d'être à l'aise dans la mise en place d'animations d'EAD touchant au politique

Fiche d'animation – Parcours Elections

Temps 1 : Connaissance du public et du territoire

Les élections, implication, enjeux, interlocuteurs

Objectifs spécifiques du temps 1

- ▶ Rendre les participants capables d'analyser le lien entre plaidoyer et EAD : les différents acteurs, les modes d'intervention.
- ▶ Rendre les participants capables d'approfondir l'un des quatre thèmes prioritaires de la campagne

Déroulement proposé :

Durée : 2h

- ➔ Tour de table (10mn) : expression des attentes des participants.
- ➔ Débat de position sur les représentations de l'utilité du vote, du sens des élections (30mn)

1/ Exemples de phrases faisant débat :

- Aujourd'hui, les élections c'est utile et efficace
- Voter c'est dire non aux réelles alternatives, réels changements / Voter c'est favoriser les grands partis, pas les alternatives
- Le vote, ça devrait être... obligatoire ! / France : rendre le vote obligatoire
- On peut être citoyen sans voter

2/ Les participants se positionnent suite à chaque énoncé (en choisir 2 maximum)

3/ Les participants discutent sur les raisons de leur choix par groupe (5 mn).

4/ Chaque groupe expose les arguments de leur choix aux autres participants (15 mn).

5/ Conclusion sur cette méthode : que permet-elle ? (5mn)

Les phrases pourront être écrites sur des paper board ou préparées en amont et imprimées sur du A3.

- ➔ Présentation des enjeux autour de cette année électorale (10 mn)

Intervention de Pascal Vincens, directeur de la DED. Pourquoi un parcours Elections dans cette formation : les enjeux, la complémentarité entre EAD et plaidoyer.

- ➔ Présentation de la campagne Elections en termes de plaidoyer (10 mn)

Samuel Pommeret (chargé d'études plaidoyer) présentera le contexte de la campagne, le collectif autour du CRID, sur PowerPoint (PPT à télécharger sur Intranet).

- ➔ Travail en groupe autour des 4 thématiques. (55 mn)

En 4 groupes et à partir de textes et documents sur les 4 thématiques développées pour les élections : lecture puis discussions sur chacun des thèmes (50 mn)

Chaque groupe présente 1 idée clé du thème (5 mn)

→ Choix de mise en situation pour le temps 2 (5mn)

Proposition par les animateurs de mises en situation concrètes, les participants constituent 4 groupes et choisissent 1 parmi 6 scénarii à travailler pour le temps 2 (5 mn).

Les 6 propositions de mise en situation :

Proposition 1 :

Les associations locales alliées à la campagne du CRID vous proposent une soirée « privée », entre militants pour mieux connaître les propositions des uns et des autres. Comment présenter les 4 principales revendications du CCFD-Terre Solidaire en moins d'une heure ?

Proposition 2 :

Votre équipe d'animation diocésaine décide d'organiser une soirée publique sous forme de table ronde avec des intervenants pour éclaircir les propositions du CCFD-Terre Solidaire sur les 4 thèmes. Quelques élus sollicités viennent par curiosité. Quels objectifs, déroulé et quelle communication pour cette soirée ?

Proposition 3 :

Vous décidez d'organiser avec les associations alliées du CRID une ultime journée de débats, d'échanges, ouverte au public, avant élections. Cette journée se veut militante et festive (concert de clôture). Comment faire vivre avec des animations les propositions du CCFD-Terre Solidaire, avec 2h le matin et 2h l'après midi, avec des horaires et lieux précis mais avec un public non captif ?

Proposition 4 :

Avec votre équipe locale, vous avez décidé d'organiser un « stunt » (ou événement de rue) sur une des 4 thématiques du CCFD Terre Solidaire pour les élections, en centre ville. Afin de mobiliser le maximum de participants possible le jour J, vous devez prévoir le travail en amont en organisant par exemple une soirée avec le réseau élargi du CCFD Terre Solidaire.

Proposition 5 :

L'ACO souhaite aborder la question de la Responsabilité Sociale des Entreprises lors de leur rencontre diocésaine. Votre délégation diocésaine est sollicitée pour organiser une intervention sur ce sujet. « Réguler des activités des multinationales pour le respect des droits » étant une thématique abordée par le CCFD Terre Solidaire pour les élections, vous avez de la matière pour aborder ce thème. Vous aurez 2 heures d'intervention devant une cinquantaine de personnes.

Proposition 6 :

Votre DD est en milieu rural, l'équipe d'animation souhaite organiser un temps fort avant les élections et rassembler un grand public. Elle décide d'organiser une « ManiFestive » où jeunes et adultes pourront être rassemblés de manière ludique. Comment vous organisez-vous pour organiser ce temps fort et mobiliser largement ?

Documents à laisser à la fin de l'atelier :

- Textes de fond sur les 4 thématiques (annexe) et Cahiers d'animation

Dans la salle :

- Les affirmations polémiques du débat de position
- Documents sur les 4 thématiques (voir annexe) :
- Une fiscalité pour le développement solidaire : « Lutter contre l'évasion fiscale, l'opacité financière et les paradis fiscaux » et « Taxer les transactions financières internationales »
- « Défendre la souveraineté alimentaire, lutter contre la volatilité des prix et l'accaparement des terres agricoles, promouvoir un nouveau modèle de production agricole »
- « Engager une politique respectueuse des droits des migrants et soutenir une gouvernance mondiale des migrations »
- « Encadrer les activités et renforcer la responsabilité des entreprises transnationales en matière de droits humains et de standards environnementaux ».
- Vidéo projecteur

Annexe

Textes de présentation des 4 thématiques

Lutter contre l'évasion fiscale, l'opacité financière et les paradis fiscaux

SYNTHESE DE NOS PROPOSITIONS

En avril 2009 à Londres, les pays du G20 proclamaient la fin des paradis fiscaux et de l'ère du secret bancaire. L'enjeu est de taille, tant pour les pays en développement que pour les pays riches: en France, la fraude fiscale coûterait chaque année entre 40 et 50 milliards d'euros, et dans les pays du Sud, l'évasion fiscale des entreprises multinationales génère un manque à gagner en recettes fiscales de 125 milliards d'euros par an. Bien que des mesures aient été prises au niveau national, européen et international, la stratégie mise en œuvre jusqu'à présent n'a pas produit les effets escomptés et le scandale perdure : plus de la moitié des transactions commerciales et financières mondiales transitent par les paradis fiscaux, les 50 plus grosses entreprises européennes ont en moyenne 20% de leurs filiales dans les paradis fiscaux, les entreprises du CAC 40 payent (en moyenne) 8% d'impôts sur les bénéfices contre 20 à 30% dans les PME, loin des 33% théoriques. Les résultats attendus ne sont donc pas au rendez-vous et les pays du Sud n'ont pas profité des maigres progrès réalisés en matière de coopération fiscale. Ce piétinement s'explique notamment par une erreur de méthode qui consiste à s'intéresser exclusivement aux territoires opaques et fait l'impasse sur les acteurs économiques qui profitent de l'opacité financière et juridique de ces territoires pour se livrer à des pratiques d'évasion fiscale. Afin de lutter efficacement contre l'évasion fiscale et l'opacité financière, il faut que les utilisateurs des paradis fiscaux soient directement ciblés.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- Une norme de transparence financière pays par pays dans les comptes des entreprises multinationales (*reporting* pays par pays) afin de connaître la réalité de l'activité des entreprises dans l'ensemble des pays dans lesquels elles sont implantées et de pouvoir détecter d'éventuelles manipulations comptables à des fins d'évasion fiscale.
- Une liste exhaustive et actualisée des paradis fiscaux, judiciaires et prudentiels avec, pour critère majeur d'évaluation, une mesure de l'opacité juridique et financière.
- Un soutien aux instruments multilatéraux d'échange d'informations fiscales afin que les pays du Sud puissent effectivement bénéficier des efforts accomplis en matière de coopération internationale.
- Un engagement ferme de la part de la France pour combattre la corruption et aider à l'identification, le gel et la restitution des actifs qui sont le produit du détournement de biens publics ou d'abus de bien sociaux: application plus stricte des règles anti-blanchiment, accroissement des ressources pour enquêter et poursuite des affaires de corruption, renforcement de l'entraide judiciaire, fin du soutien politique à des régimes corrompus.

Taxer les transactions financières internationales

SYNTHESE DE NOS PROPOSITIONS

Le secteur de la finance est l'un des secteurs qui a le plus bénéficié de la libéralisation des échanges et des dérégulations dans le cadre de la globalisation économique. En 2008, le volume des transactions financières était 74 fois supérieur au PIB mondial et la crise financière récente a révélé l'ampleur de l'emprise du secteur financier sur nos économies. Alors que la finance n'a plus pour seule raison d'être le financement de l'économie réelle, la question de son coût social se pose avec acuité. La complexité des produits développés et la spéculation ont provoqué une déconnexion avec l'économie réelle et une dilution de la responsabilité des acteurs. En contribuant à réduire le volume de transactions spéculatives de très court terme, la mise en place de taxes sur les transactions financières constitue une mesure de régulation. Elle permettra également d'instaurer des mécanismes innovants de redistribution des richesses à l'échelle mondiale.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- La mise en place d'une taxe internationale sur les transactions financières avec la possibilité de procéder par étapes, au niveau européen (notamment avec une taxe sur les transactions de change) ou au niveau d'une coalition de pays pionniers.
- Que la France s'engage, sans attendre un accord international, dans une mise en œuvre par étapes géographiques et sectorielles d'une telle taxe. Au niveau national, un certain nombre de transactions financières pourraient d'ores et déjà être soumises à une telle taxe.

Défendre la souveraineté alimentaire, lutter contre la volatilité des prix et l'accaparement des terres agricoles, promouvoir un nouveau modèle de production agricole

SYNTHESE DE NOS PROPOSITIONS

La problématique agricole s'impose régulièrement sur la scène médiatique au gré des crises alimentaires et des hausses tendancielles des prix alimentaires et énergétiques. Le modèle de production promu au nom de la nécessité de nourrir les 9 milliards d'êtres humains à l'horizon 2050, et le modèle économique développé, sont incapables de réduire le nombre de victimes de la faim, occasionnent des coûts environnementaux considérables et promettent des crises toujours plus nombreuses et violentes.

Entre des producteurs qui ne vendent pas leurs produits à des prix rémunérateurs, des consommateurs qui paient au prix fort des produits alimentaires de qualité inégale, des agro-industriels qui dégagent des marges importantes au détriment des deux premiers groupes, il est nécessaire de resituer le débat et de prôner une mutation du modèle agricole et alimentaire actuel.

Le CCFD-Terre Solidaire est particulièrement inquiet de la dérégulation des marchés et de la multiplication des accords de libre-échange qui menacent la souveraineté alimentaire des pays, et plus particulièrement des pays du Sud, de la dépendance du secteur agricole aux cours mondiaux du pétrole, des dynamiques d'accaparements des terres et du développement des cultures agro-exportatrices destinées notamment à la production de carburants dits « verts ».

Il s'engage résolument pour la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le droit de chaque pays, peuple ou communautés à définir sa propre politique agricole.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- Des engagements concrets pour lutter contre la volatilité des prix des matières premières agricoles et énergétiques en orientant les politiques commerciales vers la satisfaction des besoins alimentaires.
- Un encadrement strict des marchés agricoles (notamment celui des produits dérivés).
- Un contrôle des investissements des fonds de pension et des entreprises publiques et privées afin de lutter contre les accaparements de terres.
- La fin des incitations à la production d'agrocultures.
- Une politique publique orientée vers l'agriculture familiale et un contrôle de la chaîne de production afin que celle-ci privilégie les circuits courts, locaux et diversifiés.
- L'inscription et le respect du droit à la protection des marchés dans les règles commerciales aussi bien dans le cadre de l'OMC que dans le cadre des négociations et de la signature d'accords de libre-échange.

Engager une politique respectueuse des droits des migrants et soutenir une gouvernance mondiale des migrations

SYNTHESE DE NOS PROPOSITIONS

Les immigrés font aujourd'hui l'objet de politiques publiques et de pratiques administratives de plus en plus restrictives en matière de droit au séjour et au travail, d'accès aux droits sociaux et de mesure d'éloignement. De manière générale, les politiques publiques tournent de plus en plus le dos aux valeurs de solidarité et de coopération avec les populations migrantes issues de pays défavorisés ou en situation d'instabilité politique et sociale. De même, le discours ambiant sur les migrations internationales véhicule des idées fausses et des amalgames qui tendent à faire croire que l'immigration est devenue ingérable et met en péril le socle sociologique et le modèle culturel de la France.

Le CCFD-Terre Solidaire refuse résolument les discours discriminatoires et les approches politiques basées sur le contrôle des flux au détriment des droits humains fondamentaux. Persuadé qu'il est aujourd'hui impossible qu'un Etat prétende gérer à lui seul les flux migratoires en fermant ses frontières, le CCFD souhaite réaffirmer la complexité de la question et promouvoir une vision apaisée des migrations. Les migrations internationales contemporaines présentent certainement, dans le contexte de mondialisation, des caractéristiques nouvelles (diversité des origines des migrants, des profils, des parcours migratoires, etc.), mais elles restent avant tout des facteurs de richesse culturelle, sociale et économique.

Réfutant l'idée même de « vague » ou de « péril » migratoire, le CCFD appelle à une approche collégiale de la question et à la construction d'une gouvernance mondiale des migrations qui s'appuierait sur les organes et les instruments juridiques internationaux et qui investirait les espaces de discussion à vocation multilatérale.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- Qu'il soit mis fin à l'instrumentalisation politique des migrants et de l'immigration dans les politiques et les stratégies de communication visant à créer un lien entre migration et maux sociaux.
- La mise en œuvre d'une politique migratoire française et européenne fondée sur les droits fondamentaux des individus.
- Des relations bilatérales et multilatérales plus justes avec les pays tiers en matière de migration.
- La ratification de la Convention des Nations Unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Encadrer les activités et renforcer la responsabilité des entreprises transnationales en matière de droits humains et de standards environnementaux

SYNTHESE DE NOS PROPOSITIONS

Une entreprise responsable est une entreprise qui accepte d'intégrer volontairement les préoccupations sociales, sociétales et environnementales dans la conduite de ses affaires. Malgré le succès rencontré par le concept ces dernières années, la Responsabilité Sociale de l'Entreprise est encore loin d'être une réalité. En l'absence d'obligation de rendre des comptes (intégrée à un système de sanctions aux contrevenants), l'impunité des entreprises transnationales est réellement problématique. La carence en mécanismes de recours internationaux (judiciaires ou extrajudiciaires) pour les victimes d'abus laisse la responsabilité de la résolution des contentieux aux organes nationaux, souvent trop faibles dans les pays du Sud. De plus, certains gouvernements sont peu disposés ou incapables de remplir leur obligation légale de protection des populations face aux possibles violations des droits de l'homme perpétrées par les entreprises (de manière délibérée ou involontaire, par manque de diligence raisonnable, manque de compréhension des enjeux, etc.). Enfin, les entreprises multinationales sont des acteurs puissants, qui opèrent au travers de plusieurs juridictions et qui peuvent, du fait de leur maîtrise des montages techniques, commerciaux et juridiques, échapper facilement à leurs responsabilités. De fait, l'absence de normes juridiques contraignantes rend extrêmement difficiles les actions visant à faire respecter les droits.

Le CCFD-Terre Solidaire demande :

- L'établissement formel d'une responsabilité juridique entre les sociétés mères et leurs filiales à l'étranger, ce qui implique l'établissement d'un régime juridique imposant une obligation de diligence et de vigilance (*duty of care*).
- L'exigence de transparence sociétale, fiscale et environnementale, qui passe par l'accès à l'information pour les consommateurs, pour les populations concernées par l'activité économique, pour les syndicats, les Etats, les ONG, etc. Les carences actuelles en termes de transparence sur les impacts environnementaux, au niveau des droits de l'homme et de la fiscalité, empêchent le développement de pratiques qualitatives d'investissement socialement responsable (ISR).
- La garantie de l'accès à la justice pour les victimes, ce qui passe par la levée des obstacles juridiques dans l'accès aux tribunaux nationaux des Etats européens à même de leur rendre justice et de les réinstaller dans leurs droits.

Fiche d'animation– Parcours Elections

Temps 2 : Méthodologie de projet

Bâtir un projet d'animation pour le parcours Elections à partir d'un cas concret.

Objectif de l'atelier :

► Rendre les participants capables d'appliquer une méthodologie de projet pour construire une animation / un projet EAD autour des élections.

Déroulement proposé :

Durée : 2h

En 4 groupes de 10 personnes, les participants travaillent sur des cas concrets qu'ils ont choisis et appliquent la méthodologie de projet, vue en plénière.

→ **Présentation des 4 cas concrets retenus dans le premier atelier. (15 mn)**

Précisions sur le contexte, le public, les objectifs de chaque cas.

→ **Travail en 4 groupes sur les cas concrets (1h)**

Un tableau à remplir est proposé à chaque groupe reprenant les différents points à aborder dans la construction du temps d'EAD. Les animateurs font le tour des groupes pour aider à la construction du projet.

→ **Echange entre 2 groupes (30 mn)**

Les groupes se retrouvent par 2 pour échanger et enrichir les travaux menés. Chaque équipe présente son travail, l'autre équipe enrichit, interroge et étoffe la réflexion menée.

→ **Présentation en plénière des 4 projets (15 mn)**

Présentation + échanges.

Matériel nécessaire :

- Feutres
- Des post-it pour enrichir le travail de l'équipe lors du T3
- Grille méthodologique : 4 exemplaires format A0

Dans la salle :

- Les 4 mises en situations retenues
- Les textes de la DPL sur les 4 thèmes
- 4 cahiers multithématiques

Annexe

Grille méthodologique

CAS CONCRET 1 :	
Constats : <i>Dressez quelques constats de base à partir de la description du cas pratique. Ces constats doivent vous aider à mieux appréhender le contexte.</i>	
Objectifs <i>Au maximum trois objectifs, ils s'inscrivent dans le cadre de la formation nationale et répondent aux constats posés préalablement.</i> <i>Un objectif est SMART:</i> <i>S- Simple</i> <i>M- Mesurable</i> <i>A- Atteignable</i> <i>R- Réaliste</i> <i>T- Temporel</i>	1.
	2.
	3.
Méthode d'animation <i>Décrivez en quelques lignes la méthode d'animation utilisée: expérimentation, présentation, ateliers...</i>	
Déroulement <i>Décrivez le déroulement de votre intervention d'EAD étape par étape</i>	
Evaluation <i>Donner quelques critères et moyens pour évaluer votre intervention</i>	

Fiche d'animation– Parcours Elections

Agir : Deux méthodes de débat « Débat butiné » et « ma société idéale »

Objectifs de l'atelier :

- ▶ Permettre aux participants de connaître et d'expérimenter deux nouvelles techniques de débat applicables facilement.
- ▶ Permettre aux participants de traiter des questions politiques de manière ludique et interactive.

Déroulement proposé : Durée : 1h

→ Introduction (5 mn)

→ Expérimentation du « débat butiné » (ou « débat circulaire ») (25mn)

Intérêt : idéal pour faire trouver un maximum de solutions à un problème, un maximum de propositions d'actions pour une stratégie spécifique, notamment dans des groupes de participants aux idées hétérogènes.

En groupes de 6 personnes dont un(e) rapporteur débattent pendant 6 min. Au bout de la séquence, tou-te-s les rapporteurs changent de groupe dans le sens des aiguilles d'une montre. Chaque personne arrivant d'un autre groupe va synthétiser ce qui vient de se dire dans son précédent groupe pour faire rebondir la discussion. Tous les groupes désignent un nouveau rapporteur et débattent pendant 6 mn. Puis les nouveaux rapporteurs changent de groupe. 3 tours seront effectués.

Thème du débat : « Que puis-je faire en tant que chrétien (engagé) auprès des élus pour que ces questions (sur les 4 thèmes) soient discutées et traitées au Parlement ou dans les conseils généraux ou régionaux ? »

→ « Ma société idéale » (28 mn)

*Fortement inspiré d'une animation pratiquée par la SCOP LePavé (35) : <http://www.scoplepave.org/>
Idéalement, prévoir 2h ou plus selon le nombre de participants et l'hétérogénéité sociale et culturelle du groupe.*

Intérêt : débarrasser les militants des visions négatives de la société, en soulignant davantage les aspects positifs existants et en cherchant à mettre en place des alternatives. Permet d'éveiller l'imaginaire, de faire rencontrer des idéologies de militants bien différentes, de les mettre en conflit positivement.

Former des groupes de 4 personnes et les faire répondre aux questions suivantes en trois étapes :

1) *A quoi ressemblerait votre société idéale ?*

Echanges en insistant sur le but de libérer l'imaginaire (tout en restant sur Terre) des participants, chacun décrit son mode de vie idéal en société aux autres. Si les participants sèchent, proposer un thème large parmi les 4 thèmes de la campagne Elections du CCFD-Terre Solidaire par exemple : Alimentation, Finance et argent, Migrations, Ethique dans l'entreprise.

2) Quelles stratégies de transformation sociale ?

Insister sur le fait qu'on parlera des moyens d'action dans un 3^{ème} temps. Par exemple, faire un sit-in est une action dont la stratégie est le blocage, la désobéissance, ce qui s'inscrit plutôt dans une logique d'affrontement.

Une variante : soit on laisse les gens réfléchir, soit on leur donne 4 catégories généralement reconnues et on leur demande de « défendre » leur stratégie au sein de leur groupe. Les quatre formes de stratégies déjà observées, et que l'on peut regrouper, subdiviser, adapter suivant le public, sont :

- Logique d'affrontement : Comment ? Contre qui ? (violence symbolique ou physique, désobéissance, ...)

- L'exemplarité, la mise en place d'alternatives (mimant l'existant) : je crée de manière individuelle mon monde avec des modes de consommation (bio, local, ...), d'autoconstruction de maison, ..., particuliers mais pas collectifs

- L'éducation pour inventer de nouvelles formes d'organisation de société : éducation populaire, à la paix, au développement, à l'environnement, ...

- Passer par la politique actuelle pour changer les choses et vivre sa société idéale sans remettre en cause son organisation, tout en convaincant les élus (lobbying, ...)

L'animateur passe dans les groupes et liste les stratégies, corrige en différenciant stratégie et actions. Puis, retour en grand groupe. Survoler les différentes stratégies débattues, en tentant de les réunir sous ces 4 typologies (ou en inventer d'autres !).

3) Passer aux actions !

Regrouper les participants parmi les stratégies types énoncées. Comme le jeu des 4 coins, chaque groupe liste les actions par lesquelles les stratégies opératoires peuvent commencer, dès aujourd'hui, et avec quels moyens.

Finir avec enthousiasme en soulignant la variété et le nombre des actions à envisager.

➔ **Conclusion, distribution des fiches (2 mn)**

Documents à laisser à la fin de l'atelier :

Fiche méthodes de débat (à photocopier):

- Débat de position / Débat mouvant / Rivière du doute (annexe 1)
- Techniques de débat (annexe 2)

Matériel :

Feuilles A4, Stylos

Annexe 1

Débat de position Débat mouvant / Rivière du doute

Qu'est-ce que ce genre de débat ?

C'est une technique de débat qui vise à **permettre l'échange**, à partir d'une affirmation polémique, on invite les participants à se positionner D'ACCORD / PAS D'ACCORD, physiquement (dans l'espace) et intellectuellement (dans sa tête). Cette méthode offre aussi l'avantage d'ouvrir la discussion à un nombre important de participants. Bien entendu, l'objectif est d'arriver à **répartir la parole** entre ces participants.

Contexte :

Cette technique de débat peut être mise en place pour évoquer différents sujets, qu'il s'agisse de débats de société ou de choses plus concrètes. L'important en tant qu'animateur est de travailler sur les relances, les arguments, et d'avoir une question de base suffisamment polémique pour dynamiser le débat. Ensuite, les éléments de réponse arrivent souvent à profusion (il peut être utile d'enregistrer ou de noter afin d'avoir une trace des échanges).

=> *Cette méthode est idéale pour aborder les représentations que se fait un public sur un sujet, et donc pour commencer un temps de formation, d'information.*

Exemples d'affirmations polémiques :

Les hommes et les femmes sont égaux partout dans le monde.

La parole des jeunes compte pour du beurre

La collecte/le don, c'est facile de l'expliquer à des non catholiques

Partir, c'est aider

Aider, c'est donner

La main qui donne est toujours au dessus de celle qui reçoit

Les pays pauvres ont besoin de notre aide

Voter, ça devrait être obligatoire

Matériel :

- 2 panneaux, l'un « D'ACCORD » et l'autre « PAS D'ACCORD » ; éventuellement un panneau « RIVIERE DU DOUTE »
- 1 paper-board et des feutres pour prendre des notes
- de quoi symboliser la frontière entre les deux camps : une corde, ...

Quelles sont les règles ?

Les participants sont debout au milieu de l'aire de débat. L'animateur propose une affirmation polémique. Les participants, après quelques instants de réflexion, se positionnent dans un espace délimité (debout) par les panneaux : d'un côté s'ils sont « D'ACCORD », de l'autre s'ils ne sont « PAS D'ACCORD », et restent au milieu les indécis.

Ensuite, le meneur peut leur demander, dans chaque camp, de réfléchir ensemble à tous les arguments nécessaires, pendant 2 minutes environ.

A partir de là, les échanges d'arguments se déploient et le meneur doit amener les « D'ACCORD » et les « PAS D'ACCORD » à faire rejoindre les indécis dans leur propre camp, en commençant par exemple par le camp le moins nombreux. Il doit aussi amener à faire changer d'avis les gens qui sont dans le camp opposé. On peut changer de camp autant de fois qu'on veut : cela signifie qu'on vient d'entendre un argument pertinent, persuasif, convaincant. Lorsqu'on change de place, il faut expliquer pourquoi (cela donne l'occasion à des gens qui parlent peu de s'exprimer).

Les indécis, restant dans la « RIVIERE DU DOUTE », n'auront droit à la parole qu'en sortant de la rivière du doute pour rejoindre l'un des deux camps. L'idée est d'arriver à se positionner, même si l'on n'est pas entièrement d'accord avec l'affirmation, quitte à rejoindre ensuite l'autre camp et expliquer le reste de sa position.

Quel est le rôle de l'animateur pendant ce débat ?

Il distribue la parole, interroge les participants qui parlent le moins, interrompt ceux qui parlent trop, demande des précisions ou des exemples quand un argument est obscur, reformule pour aider le groupe à bien comprendre une phrase, rappelle les règles, relance la discussion. Il doit rester neutre pour pouvoir jouer ce rôle, ne jamais faire siens les arguments qu'il donne pour relancer le débat : « Oui, d'accord mais certains considèrent aussi que... » .

L'animateur peut donc jouer de temps à autres « l'avocat du diable » pour réintroduire la polémique (si la question se révèle plate), défendre le camp des moins nombreux... Cela le conduit à dire des choses qu'il ne pense pas, mais qui permettent de faire vivre le débat (arguments non fondés mais souvent employés, idées reçues, etc.)

S'il y a un autre animateur, il peut être observateur extérieur : il prend des notes (c'est une aide pour le meneur : s'il arrête de prendre des notes, c'est que le débat tourne en rond) sur un paper-board. Il fait une mini synthèse en fin de débat, sur le fond et sur la forme : respect des règles du débat, rappeler à quoi elles servent, ...

Fiche réalisée par Romain Simonneau, animateur/formateur en région Centre, à partir d'une fiche d'expérience de l'association Matières Prises (<http://matieresprises.blogspot.com/>)

Annexe 2

Techniques de débat

Débat butiné ou débat circulaire

(pour 18 à 36 personnes)

Intérêt : idéal pour faire trouver un maximum de solutions à un problème, un maximum de propositions d'actions pour une stratégie spécifique, notamment dans des groupes de participants aux idées hétérogènes. Cette technique permet aussi d'approfondir chacune des réponses données par les groupes précédents et donc d'avoir un résultat assez exhaustif et développé.

Des groupes de 6 personnes dont un(e) rapporteur débattent pendant 6, 12 ou 15 min. Le temps sera adapté au profil du public : 6 minutes pour un groupe d'avertis et 15 minutes pour des personnes peu habituées à ce genre de méthodes. Au bout de la séquence, tous les rapporteurs changent de groupe dans le sens des aiguilles d'une montre. Chaque personne arrivant d'un autre groupe va synthétiser ce qui vient de se dire dans son précédent groupe pour faire rebondir la discussion. Tous les groupes désignent un nouveau rapporteur et débattent pendant 6 mn. Puis les nouveaux rapporteurs changent de groupe et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les personnes de tous les groupes aient changé de table une fois. Cette forme permet, avant une prise de décision par exemple, d'avoir un aperçu de tous les arguments développés par l'ensemble du groupe.

Après l'échange, l'animateur(rice) synthétise les propositions et les classe par sous-groupes selon le sujet à traiter.

Autre version : entre chaque phase de débat chaque rapporteur exprime la synthèse de son groupe, un-e animateur/trice synthétise le tout sous la forme d'une nouvelle problématique qui est débattue dans les nouveaux petits groupes après changement des rapporteurs. Et ainsi de suite.

Ma société idéale

Fortement inspiré d'une animation pratiquée par la SCOP LePavé (35) :

<http://www.scoplepave.org/>

Idéalement, prévoir 2h ou plus selon le nombre de participants et l'hétérogénéité sociale et culturelle du groupe. Cette méthode n'est pas une technique de débat en tant que telle mais permet d'introduire le débat.

Intérêt : débarrasser les militants des visions négatives de la société, en soulignant davantage les aspects positifs existants et en cherchant à mettre en place des alternatives. Permet d'éveiller l'imaginaire, de faire rencontrer des idéologies de militants bien différentes, de les mettre en conflit positivement.

Former des groupes de 4 personnes et les faire répondre aux questions suivantes en trois étapes :

1) A quoi ressemblerait votre société idéale ?

Echanges en insistant sur le but de libérer l'imaginaire (tout en restant sur Terre) des participants, chacun décrit son mode de vie idéal en société aux autres. Si les participants sèchent, proposer un thème large parmi les 4 thèmes de la campagne Elections du CCFD-Terre Solidaire par exemple : Alimentation, Finance et argent, Migrations, Éthique dans l'entreprise.

2) Quelles stratégies de transformation sociale ?

Insister sur le fait qu'on parlera des moyens d'action dans un 3^{ième} temps. Par exemple, faire un sit-in est une action dont la stratégie est le blocage, la désobéissance, ce qui s'inscrit plutôt dans une logique d'affrontement.

Une variante : soit on laisse les gens réfléchir, soit on leur donne 4 catégories généralement reconnues et on leur demande de « défendre » leur stratégie au sein de leur groupe. Les quatre formes de stratégies déjà observées, et que l'on peut regrouper, subdiviser, adapter suivant le public, sont :

- logique d'affrontement : Comment ? Contre qui ? (violence symbolique ou physique, désobéissance, ...)

- l'exemplarité, la mise en place d'alternatives (mimant l'existant) : je crée de manière individuelle mon monde avec des modes de consommation (bio, local, ...), d'autoconstruction de maison, ..., particuliers mais pas collectifs

- l'Éducation pour inventer de nouvelles formes d'organisation de société : éducation populaire, à la paix, au développement, à l'environnement, ...

- Passer par la politique actuelle pour changer les choses et vivre sa société idéale sans remettre en cause son organisation, tout en convaincant les élus (lobbying, ...)

L'animateur passe dans les groupes et liste les stratégies, corrige en différenciant stratégie et actions. Puis, retour en grand groupe. Survoler les différentes stratégies débattues, en tentant de les réunir sous ces 4 typologies (ou en inventer d'autres !).

3) Passer aux actions !

Regrouper les participants parmi les stratégies types énoncées. Comme le jeu des 4 coins, chaque groupe liste les actions par lesquelles les stratégies opératoires peuvent commencer, dès aujourd'hui, et avec quels moyens.

Finir avec enthousiasme en soulignant la variété et le nombre des actions à envisager.

Adaptation : il est tout à fait possible d'adapter cette méthode avec un autre sujet comme « Mon CCFD idéal », « mon équipe locale idéale » etc. Cela peut être par exemple utilisé pour une première réunion d'année ou le lancement d'une nouvelle équipe.

Fiche d'animation– Parcours Elections

Agir : Initiation aux interactions dans l'espace public (Porteur de Paroles)

Objectifs de l'atelier :

- ▶ Permettre aux participants de connaître et d'expérimenter une nouvelle technique de débat dans l'espace public
- ▶ Permettre aux participants de traiter des questions politiques de manière ludique et interactive.

Déroulement proposé :

Durée : 2h

→ **Introduction (5 mn)** : Présentation du temps : c'est une initiation théorique. Voir avec l'animateur-formateur en région pour une formation concrète.

→ **Qu'est-ce qu'un débat dans l'espace public ? (30mn)**
Attentes sur cette initiation, difficultés liées à la rencontre avec de nouveaux publics

→ **Le porteur de parole (50mn)**
Visionnage commenté du PPT :

- Plusieurs degrés d'investissement des passants dans le dispositif
- Apports théoriques sur la sociologie des interactions dans l'espace public : espace d'évitement, gestion de l'indifférence
- Posture de l'animateur enquêteur : neutre mais curieux avec bienveillance
- Comment poser une question qui va ouvrir le plus possible?

→ **Choix d'une question et pré-test (30mn)**
Si les participants sèchent, proposer un thème autour de ces questions (s'ils sèchent vraiment, leur donner une de ces questions à pré-tester entre eux) :

- Peut-on imaginer d'autres façons de faire de la politique ?
- Ce qui me dérange dans la politique, c'est...

L'animateur passe dans les duos formés qui se posent mutuellement en tant qu'animateurs enquêteurs puis en enquêtés. Il écoute les relances et conseille les animateurs dans leurs choix. Ecrire quelques paroles

→ **Distribution des fiches (2mn)**

Liens vers le blog de Matières Prises et les organismes formant à l'intervention dans l'espace public :

Blog de Matières Prises :	http://matieresprises.blogspot.com/
SCOP LePavé à Rennes :	http://www.scoplepave.org/
SCOP L'orage à Grenoble :	http://www.rhone-alpesolidaires.org/scop-l-orage
SCOP Le vent debout à Toulouse :	http://www.vent-debout.org/

Documents à laisser à la fin de l'atelier :

Fiche « Formation d'animateur du débat public » 12 pages par exemplaire. Pour le recevoir, demander à r.simonneau@ccfd.asso.fr ou c.bernigaud@ccfd.asso.fr

Matériel :

- Des blocs-notes et autant de stylos
- Quelques panneaux Matières Prises